



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



G.B.45

Samedi 11 novembre 2023
A Mondaty (34)



#1jeune1solution



macompta.fr

Assemblée Générale

Ordre du jour

- 10H00** **Pointage des délégués**
- 10H30** **Ouverture de la séance**
- Vote du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 11 novembre 2022
- Allocution de la Présidente
- 10H45** **Résultats sportifs 2022/2023**
- 11H00** **Rapport d'activité**
- 11H30** **Rapport financier et votes**
- 11H45** **Présentation du budget 2023/2024 et vote**
- 12H00** **Rapport des commissions développement, sportive et arbitrage**
- 12H45** **Remise des récompenses**
- 13H00** **Clôture de l'Assemblée Générale**
- 13H15** **Intervention des personnalités**

APERITIF DEJEUNATOIRE OFFERT

Pour s'inscrire en ligne : <https://framadate.org/31zhqSMGDm25Fifz>

(saisir votre nom dans l'encart réservé, placer le curseur de la souris sur le point d'interrogation pour choisir l'option dans chaque colonne et cliquer ensuite sur le bouton "enregistrer").

Le mot de la Présidente



Bienvenue à tous pour cette assemblée générale 2022-2023. Une saison qui nous a permis de dépasser les 10 000 licenciés pour la première fois.

La dynamique est bonne ! Nos jeunes ambassadeurs se distinguent au niveau international seniors. L'organisation des Championnats de France Jeunes à Toulouse, nous a permis encore une fois, d'amener le haut niveau Jeunes en Occitanie et de limiter les déplacements de nos clubs. Les résultats et les actions de la saison vous seront présentés cette année, sous format vidéo.

L'organisation sportive régionale s'améliore, nous travaillons pour répondre au mieux aux problèmes territoriaux. De prochains changements sont à prévoir avec la réforme du critérium fédéral en cours.

La mise en place de la marque territoriale nous permet de valoriser notre discipline à l'intérieur de nos frontières mais aussi au-delà, de créer un sentiment d'appartenance auprès de nos sportifs. Il y a encore beaucoup à faire mais nous avons aujourd'hui une renommée sur laquelle nous devons surfer pour recruter de nouveaux adhérents et continuer de valoriser nos différents publics (féminines, arbitres etc...).

Sur l'aspect financier, Julien vous exposera les détails du résultat mais sachez que nous avons, comme chaque année, travaillé avec l'aide précieuse de Thérèse et Paul sur tous les dossiers de subventions et toutes les aides de l'État afin de pouvoir aborder au mieux les années suivantes. Nous sommes particulièrement performants sur le dossier de subvention de l'ANS. L'argent récupéré et justifié nous permettra encore une fois d'aborder l'avenir de façon plus sereine.

L'avenir va se traduire par une nouvelle Olympiade à préparer avec :

- L'organisation d'un colloque d'Occitanie prévu fin avril qui nous permettra d'identifier les axes majeurs d'évolution et de solliciter de nouvelles forces vives. Outre les élus et salariés de la ligue, nous ferons appel à des arbitres, des techniciens et des licenciés. Nous vous donnerons les informations pratiques en temps utile. Nous espérons que ce colloque sera un riche vivier où puiser pour construire le prochain projet fédérateur de notre région.
- La dernière loi sur la gouvernance qui impose aux fédérations et à leurs organes déconcentrés des modifications des textes associatifs. Ainsi nos Statuts et Règlement Intérieur vont devoir évoluer. Nous vous soumettrons ces nouveaux textes dans une Assemblée Générale extraordinaire que nous organiserons avant l'AG électorale. Nous vous communiquerons les date et modalités dès que possible. Mais d'ores et déjà, nous vous rappelons qu'il faudra atteindre le quorum pour que l'AG extraordinaire puisse statuer, soit la moitié des clubs représentant la moitié des voix devront être présents ou représentés.
- Le renouvellement du Conseil de ligue au cours de l'AG électorale 2024 pour un nouveau mandat de 4 ans.

Ce sont des rendez-vous incontournables pour lesquels notre structure dépend énormément de l'engagement de bénévoles, que ce soit pour des actions temporaires comme pour des missions cadres. Nous comptons sur vous dans les prochains mois.

Je finirai en remerciant toute l'équipe, les dirigeants de la ligue élus ou membres de commission, qui œuvrent au quotidien ainsi que toute l'équipe salariée pour son dynamisme et son engagement pour le ping sur notre territoire.

Marion VAYRE
Présidente de la Ligue Occitanie de Tennis de Table

Rapport d'activité

Saison 2022/2023



Enfin ! Cette saison nous a permis de retrouver une activité normale après avoir subi les « années Covid », ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de licenciés avec le passage de la barre des 10000 licenciés si on tient compte de tous les types de licences (Compétition, Loisir, Événementielle, et les deux nouvelles licences Découverte et Liberté) ; Sans toutefois retrouver le niveau de licences Compétition d'il y a 4 ans (voir les statistiques en page suivante).
Le nombre de clubs affiliés, quant à lui, a continué de baisser (172 contre 174 en 2021/2022).

La Ligue est en constante évolution au niveau de ses ressources humaines, tant au niveau des bénévoles que des salariés.

Ainsi, la commission d'Arbitrage a subi encore une restructuration à la suite de la démission de Sofiane CHETOUI en fin de saison. Gérard RIFFAUD assure l'intérim jusqu'à la fin de l'olympiade.

La commission Sportive s'est renforcée avec l'arrivée de Stéphane VINCE (finales/cltst) et François DUMONT (homologation des tournois) et la présidence de Laurent POUGET.

Laurence CHETOUI a porté, quant à elle, l'activité autour des féminines (chpt par équipes, Ping Girl).

Du côté du staff salariés, Anthony SADRAN a été reconduit en contrat d'apprentissage avec des missions autour de l'organisation sportive afin d'épauler les commissions : sportive, arbitrage et organisation.

Au niveau de SPID2, la FFTT a introduit un contrôle d'honorabilité pour les dirigeants et les cadres techniques et d'arbitrage. Toutes ces personnes doivent obligatoirement cocher sur leur licence l'accord de ce contrôle sans quoi, elles ne peuvent occuper ces fonctions. A noter que cette coche implique de renseigner de nouveaux champs de saisie obligatoire dans la fiche licence. Les clubs qui changent de bureau doivent s'assurer que ces informations sont bien saisies.

L'appli est toujours en développement et la FFTT projette également un développement de GIRPE adapté à cette version de SPID. Les ligues et les comités sont mis à contribution (la ligue Occitanie prenant en charge ces coûts jusqu'à la fin de l'olympiade pour les comités).

Nous avons mis en place une gestion des inscriptions et des paiements des stages jeunes sur HelloAsso, ce qui en simplifie le suivi. Nous utilisons également la plateforme plus ponctuellement pour la vente des maillots Pongistic et certains paiements du Pôle Espoir.

La marque Pongistic continue de se développer et de faire vivre notre activité sur les réseaux sociaux au travers des compétitions labellisées, des challenges et des partenariats avec les joueurs et clubs ambassadeurs. Elle a particulièrement performé lors des Championnats de France Minimes/Juniors qui se sont déroulés fin avril au CREPS de Toulouse, grâce à une grosse opération de communication orchestrée par Simon VAN HAUTE, un de nos alternants chargé de mission.

L'organisation de cette compétition nationale sur notre territoire a été une belle réussite même si, comme toute opération de cette envergure, nous avons dû faire avec certains aléas.

A mon tour de remercier vivement tous les bénévoles et tous les salariés.

Bonne saison à toutes et à tous.

Gilles BALDASSARI
Secrétaire Général

Quelques chiffres

LICENCES LOISIRS AU 30/06/2023											
	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 4 ans		Variation 2 ans		Variation 1 an	
ARIEGE	89	104	64	93	99	10	↑ 11,24%	35	↑ 54,69%	6	↑ 6,45%
AUDE	148	191	69	135	166	18	↑ 12,16%	97	↑ 140,58%	31	↑ 22,96%
AVEYRON	152	168	99	121	160	8	↑ 5,26%	61	↑ 61,62%	39	↑ 32,23%
GARD	527	570	255	531	563	36	↑ 6,83%	308	↑ 120,78%	32	↑ 6,03%
HAUTE GARONNE	836	996	504	865	992	156	↑ 18,66%	488	↑ 96,83%	127	↑ 14,68%
GERS	218	188	150	196	203	-15	↓ -6,88%	53	↑ 35,33%	7	↑ 3,57%
HERAULT	770	741	276	874	933	163	↑ 21,17%	657	↑ 238,04%	59	↑ 6,75%
LOT	113	136	99	151	176	63	↑ 55,75%	77	↑ 77,78%	25	↑ 16,56%
LOZERE	77	84	37	89	120	43	↑ 55,84%	83	↑ 224,32%	31	↑ 34,83%
HAUTES PYRENEES	68	107	57	84	118	50	↑ 73,53%	61	↑ 107,02%	34	↑ 40,48%
PYRENEES-ORIENTALES	300	321	225	320	317	17	↑ 5,67%	92	↑ 40,89%	-3	↓ -0,94%
TARN	301	294	231	353	451	150	↑ 49,83%	220	↑ 95,24%	98	↑ 27,76%
TARN ET GARONNE	81	117	96	170	202	121	↑ 149,38%	106	↑ 110,42%	32	↑ 18,82%
Total	3680	4017	2162	3982	4500	820	↑ 22,28%	2338	↑ 108,14%	518	↑ 13,01%

LICENCES COMPETITIONS AU 30/06/2023											
	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 4 ans		Variation 2 ans		Variation 1 an	
ARIEGE	137	137	96	108	134	-3	↓ -2,19%	38	↑ 39,58%	26	↑ 24,07%
AUDE	250	231	186	186	208	-42	↓ -16,80%	22	↑ 11,83%	22	↑ 11,83%
AVEYRON	287	284	244	246	280	-7	↓ -2,44%	36	↑ 14,75%	34	↑ 13,82%
GARD	685	668	565	654	715	30	↑ 4,38%	150	↑ 26,55%	61	↑ 9,33%
HAUTE GARONNE	1172	1186	851	1084	1192	20	↑ 1,71%	341	↑ 40,07%	108	↑ 9,96%
GERS	314	343	220	278	291	-23	↓ -7,32%	71	↑ 32,27%	13	↑ 4,68%
HERAULT	977	971	715	785	962	-15	↓ -1,54%	247	↑ 34,55%	177	↑ 22,55%
LOT	201	207	160	186	232	31	↑ 15,42%	72	↑ 45,00%	46	↑ 24,73%
LOZERE	209	187	125	130	144	-65	↓ -31,10%	19	↑ 15,20%	14	↑ 10,77%
HAUTES PYRENEES	191	183	146	153	156	-35	↓ -18,32%	10	↑ 6,85%	3	↑ 1,96%
PYRENEES-ORIENTALES	429	413	340	323	354	-75	↓ -17,48%	14	↑ 4,12%	31	↑ 9,60%
TARN	389	382	297	342	385	-4	↓ -1,03%	88	↑ 29,63%	43	↑ 12,57%
TARN ET GARONNE	352	400	277	344	389	37	↑ 10,51%	112	↑ 40,43%	45	↑ 13,08%
Total	5593	5592	4222	4819	5442	-151	↓ -2,70%	1220	↑ 28,90%	623	↑ 12,93%

LICENCES LOISIRS ET COMPETITIONS AU 30/06/2023											
	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 4 ans		Variation 2 ans		Variation 1 an	
ARIEGE	226	241	160	201	233	7	↑ 3,00%	73	↑ 30,29%	32	↑ 15,92%
AUDE	398	422	255	321	374	-24	↓ -6,42%	119	↑ 28,20%	53	↑ 16,51%
AVEYRON	439	452	343	367	440	1	↑ 0,23%	97	↑ 21,46%	73	↑ 19,89%
GARD	1212	1238	820	1185	1278	66	↑ 5,16%	458	↑ 37,00%	93	↑ 7,85%
HAUTE GARONNE	2008	2182	1355	1949	2184	176	↑ 8,06%	829	↑ 37,99%	235	↑ 12,06%
GERS	532	531	370	474	494	-38	↓ -7,69%	124	↑ 23,35%	20	↑ 4,22%
HERAULT	1747	1712	991	1659	1895	148	↑ 7,81%	904	↑ 52,80%	236	↑ 14,23%
LOT	314	343	259	337	408	94	↑ 23,04%	149	↑ 43,44%	71	↑ 21,07%
LOZERE	286	271	162	219	264	-22	↓ -8,33%	102	↑ 37,64%	45	↑ 20,55%
HAUTES PYRENEES	259	290	203	237	274	15	↑ 5,47%	71	↑ 24,48%	37	↑ 15,61%
PYRENEES-ORIENTALES	729	734	565	643	671	-58	↓ -8,64%	106	↑ 14,44%	28	↑ 4,35%
TARN	690	676	528	695	836	146	↑ 17,46%	308	↑ 45,56%	141	↑ 20,29%
TARN ET GARONNE	433	517	373	514	591	158	↑ 26,73%	218	↑ 42,17%	77	↑ 14,98%
Total	9273	9609	6384	8801	9942	669	↑ 6,73%	3558	↑ 37,03%	1141	↑ 12,96%

TOTAL TOUS TYPES DE LICENCES (EVENEMENTIELLE, DECOUVERTE, LIBERTE) = 10299

Rapport financier

Saison 2022/2023



BILAN FINANCIER 2022/2023

Cet exercice 2022-2023 se termine avec un résultat comptable excédentaire de 124744 €, soit une hausse de 86K€ par rapport à la saison précédente. Ce montant qui peut sembler important est le choix sur préconisation de la CAGID (Commission d'Aide à la Gestion des Instances Décentralisées) de ne plus faire de provision (115000 € la saison passée), mais de remonter le résultat avec une quote-part dans les réserves à projets, ce point sera revu plus loin dans la présentation.

La marge brute est composée :

- Des produits fédéraux : licences, ré affiliations, mutations, critérium
- Des autres produits : championnats, formations professionnelles et bénévoles (BP/DE, formations fédérales), ventes de prestations/marchandises et du groupe performance (Pôle Espoir & Détection).
- Déduite des quotes-parts FFTT & comités, prestataires des formations et des pôles, la marge brute s'élève à 374K€ et la marge totale à 342K€.

Le niveau des charges externes (fournitures, déplacements, marque) s'élève à 209K€ alors que les frais de personnels représentent 263K€ hors subventions ANS/PSE.

Les subventions représentent 151K€ soit 15% de notre budget. Pour rappel, la saison dernière le ratio des aides et subventions était de 12%. Cette hausse de subvention est liée à l'aide octroyée pour les France (M/J) et un surplus de l'ANS.

L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation), indicateur financier qui permet de mesurer la richesse produite par notre structure est bénéficiaire de 19K€ soit -57% par rapport à la saison passée.

A noter que les championnats de France (M/J) ont été à l'équilibre, les frais conséquents et les aléas de l'organisation ont été un frein du point de vue économique, mais cet évènement restera un succès tant sur l'organisation que sur la cohésion de notre territoire et le développement de notre marque.

Enfin, comme évoqué précédent, nous vous proposons de ne plus utiliser le poste provision (hormis pour des risques et charges, ce que nous mettrons en place à compter de la saison 2023/2024 pour la retraite de Thérèse) mais les réserves pour projets ; ce qui a pour vocation à faire remonter l'intégralité du résultat en fonds propres. Pour rappel, cette opération permet de récupérer une quote-part du résultat 2022/2023 pour l'affecter à des actions sur les saisons à venir. Nous vous proposons de répartir les 124744 € de la manière suivante :

- 7744 € : en report à nouveau
- 117000 € : réserve pour projets

Les réserves seront à leur tour réparties de la manière suivante :

- 45 K€ conventions territoire (destinés aux comités)
- 42 K€ Pongistic ! (Salaire, projet, achats marchandises ...)
- 15 K€ pour les fiches actions (destinés aux clubs)
- 15 K€ pour le colloque 2023/2024

TRESORERIE

Notre trésorerie s'est accrue afin de répondre aux défis des années à venir. A titre de comparaison, nos disponibilités à fin juin permettent de couvrir 14 mois de salaires chargés. Autre indicateur, notre trésorerie permet de couvrir 5 mois d'activités sans recettes (les préconisations fédérales sont entre 6 et 9 mois).

Le dernier budget de l'olympiade se veut comme toujours ambitieux mais réaliste. Il est basé sur une progression de 2% de notre nombre de licenciés loisir et une stabilité de notre public compétiteur.

Les objectifs 2023/2024 ont été travaillés en concertation avec le directeur de la Ligue et le responsable de la formation avec un soucis de gérer aux mieux les différentes dépenses.

Au niveau investissement, un minibus est budgété et Paul travaille dans la recherche d'un véhicule adapté à nos besoins.

Afin de ne pas pénaliser nos clubs, la ligue n'a pas voulu augmenter ses tarifs (seule la FFTT a procédé à une réévaluation de ses prestations) la part comité restera identique également.

Enfin, il est noté une hausse de la masse salariale, cela s'explique par différents points :

- Changement de groupe conventionnel pour le directeur (à partir de janvier 2024 – réglementé CCNS)
- Réévaluation du montant des tickets restauration (6 € à 8 € depuis septembre 2023)
- Réévaluation du SMC de la CCNS (+3% à partir de janvier 2024)
- Effort financier pour nos apprentis
- 25K€ de primes de partage de la valeur et de primes diverses (selon la trésorerie)

Enfin, comme mentionné précédemment, 117K€ sont destinés aux projets (57K€ : Pongistic + colloque) & aux territoires (60K€ : fiches actions + convention).

Julien ROCOPLAN
Trésorier Général



Situation définitive au 30/06/2023

Postes du compte d'exploitation	Réalisé	Budget	Ecart €	Ecart %	N-1	Ecart €	Ecart %
Produits Ligue	749 392	635 000	+114 392	+18,0%	595 975	+153 418	+25,7%
Total produits fédéraux	416 655	396 602	+20 053	+5,1%	355 192	+61 463	+17,3%
Affiliation & abonnement	35 166	35 220	-54	-0,2% ←	33 601	+1 565	+4,7%
Licences traditionnelles	269 013	268 150	+864	+0,3%	229 665	+39 349	+17,1%
Licences promotionnelles	49 258	38 582	+10 676	+27,7%	53 841	-4 583	-8,5% ←
Critériums	49 598	41 833	+7 765	+18,6%	26 320	+23 279	+88,4%
Mutations	13 619	12 817	+802	+6,3%	11 765	+1 854	+15,8%
Reversements	© 224 398	211 916	+12 482	+5,9% ←	187 992	+36 406	+19,4% ←
FFTT	© 167 812	157 792	+10 020	+6,4% ←	147 006	+20 806	+14,2% ←
Comités	© 56 586	54 124	+2 462	+4,5% ←	40 986	+15 600	+38,1% ←
Marge sur produits fédéraux	192 256	184 686	+7 571	+4,1%	167 200	+25 057	+15,0%
Compétitions	96 757	36 145	+60 612	+167,7%	40 776	+55 981	+137,3%
Formations - DEJEPS - BPJEPS	126 343	103 145	+23 197	+22,5%	87 977	+38 366	+43,6%
DEJEPS	70 063	58 231	+11 832	+20,3%	77 692	-7 629	-9,8% ←
BPJEPS	44 005	39 289	+4 716	+12,0%		+44 005	
Formations Fédérales	12 275	5 625	+6 650	+118,2%	10 285	+1 990	+19,3%
Pole CRE	69 622	70 108	-486	-0,7% ←	69 000	+622	+0,9%
Poles	47 500	41 300	+6 200	+15,0%	50 010	-2 510	-5,0% ←
Stage	22 122	28 808	-6 686	-23,2% ←	18 990	+3 132	+16,5%
Ventes de prestations de services	16 757	19 000	-2 243	-11,8% ←	22 493	-5 736	-25,5% ←
Ventes de marchandises	23 259	10 000	+13 259	+132,6%	20 537	+2 722	+13,3%
Coût d'achats des marchandises	2 870	10 350	-7 480	-72,3% ←	925	+1 945	+210,2%
Prestataires	© 148 018	111 680	+36 338	+32,5%	118 795	+29 223	+24,6%
Presta POLE CRE	© 44 769	50 650	-5 882	-11,6% ←	38 125	+6 644	+17,4%
Presta DEJEPS/BPJEPS	© 47 363	36 630	+10 733	+29,3%	49 547	-2 184	-4,4% ←
Presta formations fédérales	© 14 727	2 400	+12 327	+513,6%	2 400	+12 327	+513,6%
Frais organisation compétition	© 41 159	22 000	+19 159	+87,1%	28 723	+12 436	+43,3%
Marge brute globale	374 106	301 054	+73 053	+24,3%	288 263	+85 844	+29,8%
Convention clubs Pro	© 2 858	4 000	-1 142	-28,6% ←	4 000	-1 142	-28,6% ←
Convention fiches actions	©	15 000	-15 000	-100,0% ←	3 581	-3 581	-100,0% ←
Convention comités + spid	© 17 569	30 000	-12 431	-41,4% ←		+17 569	
Convention Sportif	© 11 035	6 000	+5 035	+83,9% ←		+11 035	
Frais ETR	©	15 000	-15 000	-100,0% ←			
Marge Nette	342 645	231 054	+111 591	+48,3%	280 682	+61 964	+22,1%
Matières et fournitures	© 31 128	30 000	+1 128	+3,8% ←	34 552	-3 424	-9,9% ←
Loc. & Crédit-bail immobiliers	© 7 127	8 000	-873	-10,9% ←	7 127		
Location de matériel	© 2 598	3 000	-402	-13,4% ←	2 641	-43	-1,6% ←
Entretien	©						
Maintenance	©						
Assurances	© 467	500	-33	-6,6% ←	456	+11	+2,4% ←
Honoraires	© 1 750	1 850	-100	-5,4% ←	1 850	-100	-5,4% ←
Publicité	© 882	1 500	-618	-41,2% ←	609	+273	+44,8% ←
Pongistic	© 19 409	30 000	-10 591	-35,3% ←	9 556	+9 853	+103,1% ←
Pongistic pub	© 7 747	30 000	-22 253	-74,2% ←	9 556	-1 809	-18,9% ←
Pongistic achats marchandises	© 7 662		+7 662			+7 662	
Pongistic sponsors	© 4 000		+4 000			+4 000	
Déplacement, mission, réception	© 140 781	101 040	+39 741	+39,3% ←	111 262	+29 519	+26,5% ←
Déplacement salariés	© 27 463	35 000	-7 537	-21,5% ←	26 427	+1 036	+3,9% ←
Déplacement presta BP/DE	©	2 000	-2 000	-100,0% ←	8 173	-8 173	-100,0% ←
Déplacement presta form. autres	©	2 000	-2 000	-100,0% ←			
Déplacement JA/AR	©	2 000	-2 000	-100,0% ←			
Déplacement ETR & stages	©	2 000	-2 000	-100,0% ←			
Frais de stages	© 57 783	19 540	+38 243	+195,7% ←	46 065	+11 718	+25,4% ←
Frais de compétitions	© 31 891	15 000	+16 891	+112,6% ←	7 269	+24 622	+338,7% ←
Frais de réunion	© 15 850	12 000	+3 850	+32,1% ←	12 006	+3 844	+32,0% ←
Déplacement AG	© 985	1 500	-515	-34,3% ←	1 298	-313	-24,1% ←
Déplacement bénévoles	© 6 810	10 000	-3 190	-31,9% ←	10 024	-3 214	-32,1% ←
Téléphone & Poste	© 1 581	1 500	+81	+5,4% ←	1 439	+142	+9,9% ←
Services bancaires	© 2 458	2 200	+258	+11,7% ←	2 160	+298	+13,8% ←
Documentation	© 955	1 000	-45	-4,5% ←	1 000	-45	-4,5% ←
Autres charges externes	©	33 803	-33 803	-100,0% ←			
Total des charges externes	© 209 136	214 393	-5 257	-2,5%	172 652	+36 484	+21,1% ←
Valeur ajoutée	133 509	16 661	+116 849	+701,3% ←	108 030	+25 480	+23,6% ←

Subventions d'exploitation	98 621	140 115	-41 495	-29,6% ←	83 589	+15 032	+18,0%
Région	24 100	70 000	-45 900	-65,6% ←	19 000	+5 100	+26,8%
ANS	40 115	40 115			33 239	+6 876	+20,7%
Autre	34 406	30 000	+4 406	+14,7%	31 350	+3 056	+9,7%
Impôts & Taxes	© 2 673	2 500	+173	+6,9%	2 188	+485	+22,1%
Charges de personnel	© 210 519	221 876	-11 357	-5,1%	144 394	+66 125	+45,8% ←
Salaires bruts	© 215 750	207 092	+8 658	+4,2% ←	128 757	+86 993	+67,6% ←
Charges sociales	© 41 820	49 368	-7 548	-15,3%	29 132	+12 688	+43,6% ←
Subvention et aides	53 000	39 000	+14 000	+35,9% ←	17 000	+36 000	+211,8% ←
Autres charges de personnel	© 5 948	4 416	+1 532	+34,7% ←	3 505	+2 443	+69,7% ←
Excédent brut d'exploitation	18 938	-67 600	+86 539	-128,0% ←	45 037	-26 098	-57,9%
Autres produits de gestion	360		+360		18 468	-18 108	-98,1% ←
Autres Charges de gestion	© 375		+375			+375	
Reprises sur fond dédiés	100 000	81 000	+19 000	+23,5% ←	116 872	-16 872	-14,4%
Dotations Amort. & Provisions	© 4 026	13 400	-9 374	-70,0% ←	119 416	-115 390	-96,6% ←
Dot. Amortissements	© 4 026	11 400	-7 374	-64,7%	4 316	-290	-6,7%
Dot. Aux provisions.	©	2 000	-2 000	-100,0%	115 100	-115 100	-100,0%
Résultat d'exploitation	114 897	0	+114 897	-38299150,0% ←	60 961	+53 937	+88,5% ←
Produits financiers	2 252		+2 252		1 004	+1 248	+124,3%
Charges financières	©						
Résultat financier	2 252		+2 252	←	1 004	+1 248	+124,3% ←
Résultat courant avant impôt	117 150	0	+117 150	-39049946,7%	61 965	+55 185	+89,1%
Produits exceptionnels	17 470		+17 470		12 541	+4 929	+39,3%
Charges exceptionnelles	© 9 876		+9 876		35 701	-25 825	-72,3% ←
Résultat exceptionnel	7 594		+7 594	←	-23 160	+30 754	-132,8% ←
Résultat net	124 744	0	+124 744	-41581270,0%	38 805	+85 939	+221,5%

© = Charges donc valeur en déduction des produits



Butterfly

SITUATION DEFINITIVE CERFA

Ligue : Occitanie
Exercice du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023

Charges		Réalisé	Budget	N-1
Charges directes affectées à l'action				
60 – Achat		189 677	152 030	154 272
Prestations de services		148 018	111 660	118 795
Achats matières et fournitures		39 452	35 350	34 159
Autres fournitures		2 207	5 000	1 318
61 - Services extérieurs		12 727	47 803	12 663
Locations immobilières et mobilières		9 725	11 000	9 768
Entretien et réparation				
Assurance		467	500	456
Documentation		955	1 000	1 000
Divers		1 581	35 303	1 439
62 - Autres services extérieurs		157 619	151 590	125 437
Rémunérations intermédiaires et honoraires		1 750	1 850	1 850
Publicité, publication		12 629	31 500	10 165
Déplacements, missions		140 781	116 040	111 262
Services bancaires, autres		2 458	2 200	2 160
63 - Impôts et taxes		2 673	2 500	2 188
Impôts et taxes sur rémunération		2 133	2 000	1 854
Autres impôts et taxes		540	500	334
64- Charges de personnel		263 519	260 876	161 394
Rémunération des personnels		215 750	207 092	128 757
Charges sociales		41 820	49 368	29 132
Autres charges de personnel		5 948	4 416	3 505
65- Autres charges de gestion courante		256 235	266 916	195 573
66- Charges financières		9 876		35 701
67- Charges exceptionnelles		4 026	13 400	119 416
68- Dotation aux amortissements				
TOTAL		896 352	895 115	806 644
BENEFICE				
		124 744		38 805

Produits		Réalisé	Budget	N-1
Ressources directes affectées à l'action				
70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services		166 359	132 145	131 007
74- Subventions d'exploitation		151 620	179 115	100 589
ANS		40 115	40 115	33 239
PSE		53 000	39 000	17 000
Etat :				
Région(s) :		24 100	70 000	19 000
Département(s) :				
Intercommunalité(s) : EPCI3				
Commune(s) :				
Organismes sociaux (détailler) :				
Fonds européens				
L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)				
Autres établissements publics		34 406	30 000	31 350
Aides privées (FFTT)		583 394	502 855	483 436
75 - Autres produits de gestion courante + RAP		403 036	383 785	343 427
Dont cotisations, dons manuels ou legs		2 252		1 004
76 - Produits financiers				
78 – Reportis ressources non utilisées d'opérations antérieures		100 000	81 000	116 872
TOTAL		1 021 095	895 115	845 449
PERTE				

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques Matériel et outillage	103 310.28	84 721.48	18 588.80	5 800.50	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
Immobilisations financières (1)					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
Total I	103 310.28	84 721.48	18 588.80	5 800.50	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	963.50		963.50	575.00
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	102 825.63		102 825.63	52 908.94
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	30 051.32		30 051.32	55 522.00
	Valeurs mobilières de placement	43 160.00		43 160.00	42 020.00
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	285 411.53		285 411.53	198 687.40
	Charges constatées d'avance (2)	962.00		962.00	288.20
	Total II	463 373.98		463 373.98	350 001.54
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	566 684.26	84 721.48	481 962.78	355 802.04	

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	8 422.35	8 422.35
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	46 525.51	46 525.51
Réserves pour projet de l'entité			
Autres	11 870.00	11 870.00	
Report à nouveau	50 872.99	12 067.77	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	124 743.51	38 805.22
	Situation nette (sous total)	242 434.36	117 690.85
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	4 478.73	6 136.06
	Provisions réglementées		
	Total I	246 913.09	123 826.91
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques	15 100.00	115 100.00
	Provisions pour charges		
	Total III	15 100.00	115 100.00
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 296.41	
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	89 994.34	43 598.22
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	30 217.79	24 198.30
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	71 632.15	49 078.61
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	24 809.00		
	Total IV	219 949.69	116 875.13
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	481 962.78	355 802.04

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	416 654.65		328 872.00	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	23 258.64		20 537.39	
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	265 014.91		241 082.30	
Parrainages	340.00		18 467.56	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	120 420.36		69 389.00	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	20.00			
Dons manuels	7 338.71		3 272.95	
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	31 200.00		31 200.00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			9 824.40	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	44 464.02		5 483.39	
Total I	908 711.29		728 128.99	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	3 258.24		1 500.00	
Variation de stock	388.50		575.00	
Autres achats et charges externes	382 124.89		307 679.73	
Aides financières	31 561.41		10 903.96	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 032.63		1 431.45	
Salaires et traitements	215 750.46		128 756.64	
Charges sociales	47 768.29		32 637.03	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 026.14		4 316.42	
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	199 801.87		178 683.84	
Total II	885 935.43		665 334.07	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	22 775.86		62 794.92	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

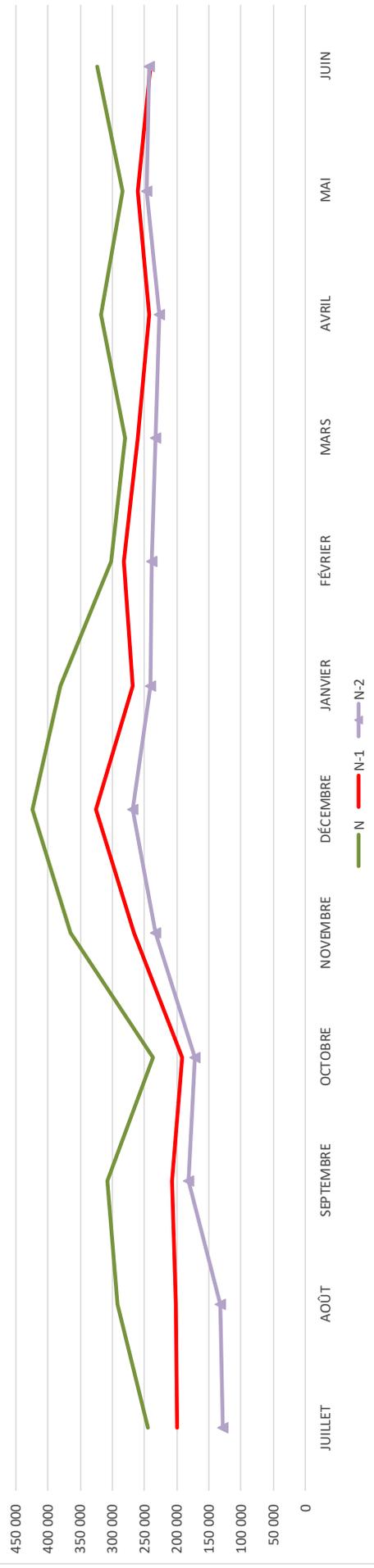
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
	30/06/2023	30/06/2022
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 252.39	1 004.32
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	2 252.39	1 004.32
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. Résultat financier (III-IV)	2 252.39	1 004.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	25 028.25	63 799.24
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 074.04	7 834.33
Sur opérations en capital	9 057.33	1 434.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	100 000.00	107 048.00
Total V	110 131.37	116 316.33
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 049.61	25 876.35
Sur opérations en capital	7 826.50	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		115 100.00
Total VI	9 876.11	140 976.35
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	100 255.26	24 660.02
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	540.00	334.00
Total des produits (I+III+V)	1 021 095.05	845 449.64
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	896 351.54	806 644.42
5. EXCEDENT OU DEFICIT	124 743.51	38 805.22

	2022/2023				2021/2022				2020/2021									
	CC TOULOUSE	CC MONTPELLIER	Livret A	Livret B	Partis sociale	Solde	CC TOULOUSE	CC MONTPELLIER	Livret A	Livret B	Partis sociale	Solde	CC TOULOUSE	CC MONTPELLIER	Livret A	Livret B	Partis sociale	Solde
JUILLET	28 154	10 799	75 592	88 188	42 020	244 754	14 648	5 514	74 642	63 134	40 980	198 918	6 165	13 334	68 287	97	40 500	128 383
AOÛT	24 764	10 759	75 592	138 188	42 020	291 324	17 725	5 504	74 642	63 134	40 980	201 986	9 064	14 875	68 287	97	40 500	132 824
SEPTEMBRE	35 222	16 249	75 592	138 188	42 020	307 272	22 731	5 494	74 642	63 134	41 460	207 461	53 501	18 840	68 287	97	40 980	181 706
OCTOBRE	8 695	2 239	75 592	108 188	42 020	236 735	5 589	5 971	74 642	63 134	41 460	190 796	8 456	3 000	73 772	45 097	40 980	171 305
NOVEMBRE	56 840	2 830	75 592	188 188	42 020	365 471	17 153	9 396	74 642	123 134	41 460	265 786	24 309	7 887	73 772	85 097	40 980	232 046
DÉCEMBRE	114 858	2 819	76 629	188 250	42 020	424 576	27 308	9 527	75 014	173 188	41 460	326 497	29 081	8 711	74 152	115 134	40 980	268 059
JANVIER	70 778	2 925	76 629	188 250	42 020	380 601	3 738	10 162	75 014	138 188	41 460	268 562	2 984	8 701	74 152	113 134	40 980	239 951
FÉVRIER	17 017	2 914	76 629	163 250	42 020	301 831	18 406	10 145	75 014	138 188	41 460	283 213	7 821	2 060	74 152	113 134	40 980	238 148
MARS	10 288	2 914	76 629	148 250	42 020	280 101	4 698	16 022	75 014	123 188	41 460	260 382	5 078	169	74 152	113 134	40 980	233 514
AVRIL	41 574	8 676	76 629	148 250	42 020	317 149	6 946	16 001	75 014	103 188	41 460	242 609	6 090	2 709	74 152	103 134	40 980	227 066
MAI	29 040	8 665	76 629	128 250	42 020	284 604	24 605	15 991	75 014	103 188	41 460	260 258	25 005	2 699	74 152	103 134	40 980	245 970
JUN	65 229	8 655	76 629	129 404	43 160	323 076	15 850	4 056	75 592	103 188	42 020	240 707	20 603	2 884	74 642	103 134	40 980	242 243

Suivi trésorerie



Tarifs Ligue 2023/2024

MUTATIONS

Messieurs 19 et plus (sauf joueurs numérotés).	235 €
Messieurs 18 et 17	210 €
Messieurs 16 et 15 Dames 15 et plus (sauf joueuses numérotées)	160 €
Messieurs et Dames 14 et 13	102 €
Messieurs et Dames 12 et 11 et 10	77 €
Messieurs et Dames 9 et moins	47 €

COTISATIONS AFFILIATIONS / REAFFILIATIONS

Types	QP FTT	QP LIGUE	TOTAL
Affiliation 1ère année	24 €	0	Offerte
Réaffiliation 2ème année	24 €	24 €	48 €
Réaffiliation 3 ^{ème} année et +	75 €	Clubs Chpt nat/rég 160 €	235 €
	75 €	Autres clubs 80 €	155 €

LICENCES COMPETITION

Catégories	QP FTT	QP CD	QP LIGUE	TOTAL
Poussins -es	16,15 €	8 €	4 €	28,15 €
Benjamins -es	16,15 €	8 €	4 €	28,15 €
Minimes	16,15 €	8 €	24 €	48,15 €
Cadets -tes	16,15 €	8 €	24 €	48,15 €
Juniors -es	24,15 €	8 €	24 €	56,15 €
Seniors -es	24,15 €	8 €	24 €	56,15 €
Vétérans	24,15 €	8 €	24 €	56,15 €

LICENCES LOISIR

Catégories	QP FTT	QP CD	QP LIGUE	TOTAL
Poussins -es	5,50 €	1 €	3 €	9,50 €
Benjamins -es	5,50 €	1 €	3 €	9,50 €
Minimes	5,50 €	1 €	3 €	9,50 €
Cadets -tes	5,50 €	1 €	3 €	9,50 €
Juniors -es	10,40 €	1 €	8 €	19,40 €
Seniors -es	10,40 €	1 €	8 €	19,40 €
Vétérans	10,40 €	1 €	8 €	19,40 €

CRITERIUM FEDERAL

Catégories	QP FTT	QP CD	QP LIGUE	TOTAL
Poussins -es	8,00 €	5 €	10 €	23,00 €
Benjamins -es	8,00 €	5 €	10 €	23,00 €
Minimes	8,00 €	5 €	10 €	23,00 €
Cadets -tes	8,00 €	5 €	10 €	23,00 €
Juniors -es	8,00 €	5 €	10 €	23,00 €
Seniors -es	17,00 €	5 €	10 €	32,00 €
Vétérans	17,00 €	5 €	10 €	32,00 €

Tarifs Ligue 2023/2024

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Types	Total/équipes	Types	Montant
Equipe masculine	70,00 € / phase	Critérium vétérans	10,00 €
Equipe féminine	20,00 € / phase	Coupe vétérans / équipe	15,00 €
Caution /équipe masculine	100 € / saison	Finales par classement	10,00 €
Forfait JA PN / équipe	70,00 € / phase	Titres Jeunes Occitanie (par tableau)	10,00 €
		Détection	5,00 €

AUTRES COMPETITIONS REGIONALES

TOURNOIS

Droits d'homologation tournoi régional
Caution saisie des résultats

100 €
200 €

POLE ESPOIR

Types	Coût saison	Types	Montant
Inscription joueur Occitanie	1700 €	Regroupement / jour	25 €
Inscription joueur autre ligue	2000 €	Stage hors Pôle Espoir /jour	50 €
Participation comité/jeune	200 €	Stage détection / jour	50 €

DETECTION

FORMATIONS CADRES DE L'ARBITRAGE ET CADRES TECHNIQUES

Types	Montant	Types	Montant
Arbitre Régional	70 €	Initiateur de club	50 € / jour
Juge Arbitre par équipes (JA1)	70 €	Animateur Fédéral	50 € / jour
Juge Arbitre de Critérium (JA2)	200 €	Entraîneur Fédéral	50 € / jour
JA des épreuves régionales (JA3)	200 €	Formateur IC/AF	50 € / jour

PAIEMENT INDEMNITES

Types	Montant
Arbitre (1 jour)	15 €
Arbitre (2 jours)	40 €
JA par équipes Prénationale (par journée)	30 €
JA principal	60 €
JA adjoint	40 €
Saisie SPID/ tableaux (4 max)	10 €
Formateur AR/JA théorie / jour	75 €
Formateur AR pratique / candidat (maximum 4 par ½ journée)	15 €
Formateur JA1 pratique / candidat (maximum 2 par ½ journée)	30 €
Formateur JA2 pratique / candidat (maximum 1 par ½ journée)	60 €
Indemnité km bénévoles	0,22 €
Indemnité km salariés	0,32 €
Organisation d'un tour de critérium PN toutes catégories (2 jours)	600 €
Organisation du critérium vétérans (2 jours)	400 €
Organisation des Finales par classement (2 jours)	400 €
Organisation titres jeunes d'Occitanie (2 jours)	400 €
Organisation des titres par équipes (2 jours)	400 €
Organisation des autres épreuves régionales	200 €

BUDGET CERFA

Ligue : Occitanie
Exercice du 01 juillet 2023 au 30 juin 2024

Charges		Prévision	N-1	Produits		Prévision	N-1
Charges directes affectées à l'action							
60 – Achat		160 435	189 678	Ressources directes affectées à l'action		150 300	166 359
Prestations de services		120 085	148 018	70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
Achats matières et fournitures		38 350	39 453	74- Subventions d'exploitation		143 786	151 621
Autres fournitures		2 000	2 207	- ANS		36 786	40 115
61 - Services extérieurs		18 660	12 727	- PSE		45 000	53 000
Locations immobilières et immobilières		13 160	9 725	- BOP CRE/PE			
Entretien et réparation				Région(s) :		29 000	24 100
Assurance		500	467	-			
Documentation		1 000	955	Département(s) :			
Divers		4 000	1 581	-			
62 - Autres services extérieurs		165 815	157 620	Intercommunalité(s) : EPC03			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		1 850	1 750	-			
Publicité, publication		33 500	12 629	Commune(s) :			
Déplacements, missions		128 265	140 782	-			
Services bancaires, autres		2 200	2 458	Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes		2 500	2 673	-			
Impôts et taxes sur rémunération		2 000	2 133	Fonds européens			
Autres impôts et taxes		500	540	-			
64- Charges de personnel		283 807	263 519	L'agence de services et de paiement (ex -CNA SEA -emplois aidés)			
Rémunération des personnels		227 625	215 750	Autres établissements publics			
Charges sociales		47 278	41 820	Aides privées (FFTT)		33 000	34 406
Autres charges de personnel		8 904	5 948	75 - Autres produits de gestion courante + RAP		565 212	583 394
65- Autres charges de gestion courante		312 896	256 235	Dont cotisations, dons manuels ou legs		437 626	403 036
66- Charges financières		776		76 - Produits financiers		1 000	2 252
67- Charges exceptionnelles		15 000	9 874	78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures		117 000	100 000
68- Dotation aux amortissements		17 409	4 026				
TOTAL		977 297	896 351	TOTAL		977 298	1 021 095
BENEFICE		0	124 744	PERTE			

Sportive – 2022/2023



Après une saison 2021-2022 un peu compliquée, 2022-2023 fût une saison réussie tant au niveau du championnat par équipes qu'au niveau des compétitions individuelles.

À la suite d'une dérogation de la FFTT, nous avons pu mettre en place la règle en cascade de points pour le championnat par équipes en remplacement de la règle des brûlages. L'expérimentation dans notre territoire a été positive sur la saison bien qu'il y eût quelques appréhensions au départ. Un premier bilan a été transmis à la FFTT qui nous a accordé de poursuivre encore cette saison et les comités qui n'étaient pas de la partie au départ ont rejoint le mouvement (11 comités départementaux sur 13 l'ont adopté dès le début de la saison).

En 2ème phase, un rééquilibrage des poules a été fait pour revenir à un modèle pyramidal.

Au terme de deux pleines saisons, nous pourrions tirer un plus large bilan dans l'espoir que cette règle soit appliquée même au niveau national.

Concernant la journée des titres, depuis cette saison, il n'est plus obligatoire d'y participer pour la montée, les équipes ayant le choix de venir pour le plaisir de jouer.

Le championnat féminin est très bien reparti avec 19 équipes engagées pour la 1^{ère} journée et 17 pour la 2^{ème}, réparties en deux divisions à chaque fois. Les féminines semblent apprécier la formule.

Le critérium fédéral a connu un fort succès avec 1893 joueurs inscrits (+ 343 par rapport à la saison dernière). Nous sommes revenus à un chiffre équivalent avant la COVID-19. La nouvelle formule de 32 joueurs dans toutes les catégories et la compétition sur un même lieu semble convenir à tout le monde.

Bonne participation chez les vétérans, autant en Championnat individuel (près de 70) qu'en par équipes (24).

Pour la saison 2023/2024, nous avons requalifié les compétitions vétérans, respectivement Championnats d'Occitanie Vétérans et Championnats d'Occitanie par équipes Vétérans.

Les finales par classements ont connu un bilan plus mitigé. Malgré le passage à 48 joueurs, certains tableaux n'ont pu être complétés (tableaux H12 et H15). En revanche, on notera une bonne participation des féminines.

Laurent POUGET
Président de la Commission Sportive

Technique - 2022/2023



La saison 2022-2023, enfin classique !

Toutes les compétitions ont pu se dérouler sans encombre. La formation professionnelle se porte bien avec un taux de remplissage et de réussite très élevé. Les résultats sportifs ont été dans la lignée de la saison précédente très bons, voire exceptionnels pour certains. Cette saison s'est surtout démarquée par les organisations qui ont été nombreuses et variées : Stade pour l'Emploi, Championnats de France Minimes-Juniors, Pongistic Event Open d'Espalion, Pongistic Event Pingirl.

Sur le plan national, la ligue Occitanie cumule cette saison 7 médailles lors des différents championnats de France.

Du côté des épreuves jeunes, Lucie MOBAREK (ANMTT) remporte les **titres en simple et doubles Juniors**, Adam GOMEZ (Bagnols Marcoules Sabran T) et Deyvan LEMAIRE (AGDE TT) remportent le **bronze en double benjamins**. À noter également, les résultats d'Adam GOMEZ, ¼ de finale en simple benjamins, Amaëlle CHETOUI (Canoches Toulouges) et Elsa GAILLARD (US Montauban), ¼ de finale en doubles benjamins filles, Eva PAGEZE (ES Pouzac) et Manon LELAIDIER (PSPPC), ¼ de finale en doubles minimes filles, Sohan GILLES (Montpellier TT), ¼ de finale en simple et double juniors garçons.

Les équipes des Championnats de France des Régions sont revenues avec de bons résultats également :

- Minimes Garçons : Alban CLOU (TT St Orens), Paul PRIOU (TT St Orens), Aurélien TÉ (TT Blagnac) / Capitaine : Freddy JANKI termine 6^{ème}.
- Benjamins : Adam GOMEZ (Bagnols Marcoules), Maël LAOUËNAN (ASPTT Nîmes), Deyvan LEMAIRE (Agde TT), Elouan SALVAT (PPC Le Caylar) / Capitaine : Félix COUTAUDIER termine 6^{ème}.
- Benjamins : Titulaires : Amaelle CHETOUI (Canochès-Toulouges), Émilie DURAND (TT Blagnac), Elsa GAILLARD (US Montauban) / Capitaine : Nathalie FORTUNY / **Médaille de Bronze**.

Maintenant, place aux séniors, pour l'édition 2023 qui s'est déroulée au mois de mars à Antibes. Ce sont 3 médailles qui ont été remportées par des occitans. Bérénice MARTEAU (Perpignan TT) prend le **Bronze en doubles Dames** associée à Gaétane BLED. À l'issue d'une finale simple messieurs comptant deux joueurs de l'ANMTT, c'est Alexis LEBRUN qui s'adjuge son **deuxième titre consécutif** face à son frère Félix, **Vice-champion de France**.

Sur le plan International, Alexis et Félix LEBRUN ont brillé durant toute la saison avec plusieurs très bons résultats sur le circuit WTT. Ils ont également brillé aux Championnats d'Europe en remportant la médaille de **Bronze en double messieurs** mais surtout aux Jeux Européens (répétition des Jeux Olympiques pour les pays européens). En effet, ils remportent ensemble le **Bronze par équipes** associés à Simon GAUZY. Pour ce qui est du tableau simple, Alexis remporte la médaille de **Bronze** et Félix remporte l'**Or**. D'ailleurs, Félix terminera vaincu ces Jeux Européens en simple et par équipes.

Attention à ne pas banaliser ces résultats, ce que réalisent ces deux garçons est exceptionnel nous devons savourer et profiter qu'ils soient sur notre territoire pour aller les voir.

La ligue s'est aussi déplacée en délégation lors de trois compétitions :

1. Les Minicom's où Maël LAOUENAN remporte l'**Or en 2014 garçons**, Deyvan LEMAIRE l'**Argent en 2013 garçons**, Adam GOMEZ **Bronze en 2012 et 2012/2013 garçons**
2. Les internationaux du Grand-Est où la délégation termine 3ème au classement général derrière le Grand-Est et la Suisse. Pour les résultats individuels : Adam GOMEZ et Deyvan LEMAIRE remportent respectivement l'**Or en 2012 et 2013 garçons**, Paolo CORRIC (ASPC Nîmes) remportent l'**Argent en 2007 garçons** et Manon LELAIDER remporte le **Bronze en 2010 filles**.
3. Tournoi International Saphir d'Orebro en Suède où nos jeunes reviennent avec **5 médailles de Bronze** : Eva PAGEZE en 2010 filles, Salomé LEFONT (ASPC Nîmes) en 2009 filles, Damien CASANE (Montpellier TT) en 2005 garçons, Matéo PAGEZE (CP Auch) en 2003 garçons, Sohan GILLES en Séniors série B.

En handisport :

- Flora VAUTIER (ASPC Nîmes, CL4) obtient **3 médailles d'Or** aux championnats de France : championne de France en simple, double et double mixte, Vice-championne de France en simple. Elle est également médaillée de Bronze aux Championnats du Monde en double dames.
- Lucas DIDIER (TT Plaisance, CL9), **double champion de France en simple et double** avec Corentin GILLES (Ping St Paulais, CL10) qui prend également le **Bronze en simple**.
- Clément LATORRE (ASPTT Toulouse / PPC Foix, CL6) **Champion de France en simple**
- François GUEULJANS (Mende, CL3) : médaille de **Bronze en simple**
- Benoit BESSET (Limargue TT, CL2) : médaille **d'Argent en simple**
- Julien MICHAUD (TTC Laurentin, CL2) : médaille de **Bronze en simple**

Je finirai par les résultats de nos équipes en championnats :

- Pro A dames : maintien de l'Alliance Nîmes/Montpellier
- Pro B messieurs : **Alliance Nîmes/Montpellier Champion de France accède à la Pro A messieurs** l'an prochain
- N1 dames : ASPC Nîmes 2, se maintien
- N2 dames : ASPC Nîmes 3, se maintien
- N3 dames : ASM Gigean1, se maintien
- N1 messieurs : Montpellier TT 2, CP Auch 1, JSCVTT 1, se maintiennent
- N2 messieurs : AS Salindres 1, se maintien
- N3 messieurs : ASPC Nîmes 2 accède à la N2, TT Plaisance 1, CP Auch 2, ASM Gigean 1, US Montauban 1, se maintiennent

Pour la saison 2023-2024, nous commencerons donc avec 18 équipes en nationale : 2 équipes Pro A (Alliance Nîmes-Montpellier), 3 équipes en N1 messieurs (Montpellier TT, CP Auch, JS Cugnaux-Villeneuve TT), 1 équipe en N1 dames (ASPC Nîmes), 3 équipes de N2 messieurs (AS Salindres, ASPC Nîmes, Perpignan TT), 1 équipes de N2 dames (ASPC Nîmes), 6 équipes de N3 messieurs (Montpellier TT, ASM Gigean, Pins Justaret TT, TT Plaisance, US Montauban, CP Auch), 2 équipes de N3 dames (ASM Gigean, Saint Christol lez Alès)

Félicitations à eux pour ces résultats ainsi qu'aux personnes qui les entourent et œuvrent pour eux au quotidien. En espérant que tout cela ne soit que le début.

À noter également que deux jeunes du groupe de détection, Maël LAOUENAN (ASPTT Nîmes) et Naël JAMAIN (Montpellier TT), ont participé au stage National de Fontaine en juillet 2023.

La cinquième édition du Grand Défi Vivez Bougez a pu se dérouler avec nombre d'écoles qui ont souhaité faire du tennis de table une de leurs activités. Sous l'impulsion de Nathalie FORTUNY, la mise en place du programme Educ Ping (formation des enseignants pour réaliser des ateliers de tennis de table) en lien avec le GDVB a continué de progresser. Les cadres techniques de l'Hérault et du Gard ont également été formés afin d'étendre ce programme auprès des écoles de leur territoire. Cette année, le département de l'AVEYRON était pilote pour la mise en place de cette action dans l'académie de Midi-Pyrénées.

Le Challenge des 4-7 ans a encore une fois été timide avec seulement 9 participants pour 9 récompenses potentielles. Félicitations aux clubs de Ping Saint Paulais (81), US Montauban (82), ASPTT Sète (34), TT Blagnac (31), UCHAUD TT (30), ES Pouzac (65), ASPTT Albi (81), Marvejols TT (48), et ASPTT Nîmes (30) pour leur participation.

La gestion de la subvention Projet Sportif Fédéral via l'Agence National du Sport nous a demandé beaucoup d'investissement à l'instar de la saison dernière. En effet, nous avons dû traiter les dossiers de 8 comités départementaux et 23 clubs, pour une enveloppe globale de 138298 €. Cette enveloppe en baisse d'environ 20000€, rend les arbitrages toujours plus difficiles face à des projets toujours mieux construits. L'enveloppe pour la ligue accuse également une baisse d'environ 10% passant de 40115€ à 36486€. Notons également l'obtention de 39000€ spécifiques aux emplois, notamment la mise en place d'un emploi « entraîneur de haute performance handisport » doté à 15000€ par saison pour Guillaume JEAN.

La formation professionnelle continue et s'adapte encore avec la mise en place plus soutenue des cours à distance, ce qui permet une présence plus importante des entraîneurs en formation auprès de leur structure d'accueil. Merci à Emmanuel BOLL (coordinateur des formations BPJEPS et DEJEPS), pour son travail tout au long de l'année qui continue de faire de cette formation une vraie réussite.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne saison 2023-2024. Qu'elle soit meilleure encore que la précédente avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui viendront la clôturer. Et nous l'espérons avec une équipe de France masculine 100% Occitane.

Paul MARTINEZ
Directeur Technique d'Occitanie

PRESENTATION du BILAN de la SAISON 2022/2023

1) FORMATION DE CADRES ET EMPLOI

Les formations Initiateur de club et Animateur Fédéral qui permettent d'encadrer bénévolement dans les clubs sont mutualisées avec les comités départementaux. Toute la partie théorique est l'œuvre d'un travail conjoint entre tous et se déroule à distance. Les parties pratiques peuvent elles se dérouler sur plusieurs territoires.

- Initiateurs de club (IC) – Diplôme de premier niveau : 19 formés
- Animateurs Fédéraux (AF)-Diplôme de deuxième niveau : 15 formés
- Entraîneurs Fédéraux (EF)– Diplôme de troisième niveau : 6 formés

• Certificat de Qualification Professionnelle : La FFTT est en cours d'habilitation pour la formation CQP nouvelle formule et n'a pas mis en place cette formation lors de la saison passée. Dès réception d'informations, nous les communiquerons aux clubs

• BPJEPS Occitanie/PACA

Clément GRAFFAGNINO (CP AUCH), Rémi BABEC (CD 12), Guillaume DUSSEAU (Castel TT), Johan FRANÇOIS (UCHAUD TT), Sohan GILLES (Montpellier TT), Bastien LACQUEHAY (CD 48), Lucie MOBAREK (ASPC Nîmes) sont reçus.

Théo CLASTRES et Bruno Miguel RIBEIRO NIENABER (Canohès-Toulouges TT) terminent cette saison. Samuel CABANEL (CP Auch), Damien CASANE (Montpellier TT), Cédric MONIN (TT Blagnac), Jamy WOHLFARTH (CD 34), sont inscrits sur la formation 2023/2024.

• DEJEPS

Rachel MORET (ASPC Nîmes), Rémy BLANCHON (JSCVTT), Cyril GEORGES (US Montauban TT) ont été reçus.

Alexis LEBRUN (Montpellier TT) et Mathis LECOLLIER (TT Plaisance) termineront en 2024.

Jules ARGUEL (ASPTT Albi), Jalim NANDESHWAREE (ASPC Nîmes) sont inscrits sur la formation 2022-2024.

Rémi BÉTÉLU (Montpellier TT), Colas CHATOUX (ASPC Nîmes), Johan FRANÇOIS (Uchaud TT), Julien LAYADI (CD 11), Kilian TORMOS (Montpellier TT), sont inscrits sur la formation 2023-2025.

• Emplois en Occitanie

- 8 employés par la ligue Occitanie : 1 directeur, 1 administrative, 4 techniciens et 2 apprentis
- 11 employés dans les comités départementaux : 2 administratives, 7 techniciens et 2 apprentis
- 25 employés par les clubs
- 13 auto-entrepreneurs

2) FORMATION DE JOUEURS

Le Parcours de Performance Régional est coordonné par Nathalie FORTUNY depuis le début de la saison 2021-2022. Ce parcours a pour objectif d'éditer le chemin de la performance en Occitanie à travers plusieurs groupes successifs : Détection (7-11 ans), Performance (11-21 ans : Pôle espoir d'Occitanie, Pôle National Sud, Structure Séniors associées). Il existe également un groupe Passerelle pour les enfants de 11-13 ans qui ne souhaitent pas encore intégrer le pôle espoir d'Occitanie, ce groupe va leur permettre de s'y préparer.

• Le groupe Détection

La responsabilité du groupe a été confiée, au début de l'année 2018, à Nathalie FORTUNY. Elle est aidée lors des stages par Alexandra TEYSSIÉ (PSPPC), Christophe SIMON (ASM Gigean), Medhi REYNAUD (Pins Justaret TT), Félix COUTAUDIER (ASPTT Nîmes), Bérénice MARTEAU et Juliette GASQUEZ. Ce groupe comptait 16 jeunes nés entre 2012 et 2015 cette saison. Afin de pouvoir intégrer le groupe, les jeunes, les familles et le club s'engagent à travers une convention sur plusieurs points (nombre minimum d'heures d'entraînement par semaine, nombre de stages à l'année, comportement irréprochable...). Ils sont rassemblés sur un maximum de 36 journées, ce qui représente environ 216 heures d'entraînement supplémentaires/année. La vocation de ce groupe est de venir ajouter des actions en plus de ce que propose le club pour ces jeunes.

• Le groupe Performance

Le Groupe Performance Régional est le complément du Groupe Détection et intègre progressivement les jeunes qui deviennent trop âgés pour poursuivre avec ce dernier. Son effectif global est de 32 jeunes appartenant aux catégories minimales, cadets et juniors. Deux stages

régionaux sont programmés durant les vacances scolaires d'octobre et février représentant 48 heures d'entraînement supplémentaires/année.

En sus des stages régionaux, des CPS (élite départementale) sont organisés les mercredis ou samedis sur un certain nombre de sites.

• Le Pôle Espoir d'Occitanie

Notre pôle espoir est constitué de trois sites regroupant 19 pensionnaires : Auch (9), Montpellier (5) et Nîmes (5), auxquels s'ajoutent les ressortissants du Pôle National Sud, structure fédérale coordonnée par Damien LOISEAU (Manager Groupe Performance Jeune) : Nîmes pour les filles avec Gaétane BLED et Malichanh BONETERRE et Montpellier pour les garçons : Alexis LEBRUN et Sohan GILLES, Félix LEBRUN, SANDRO CAVAILLE, Hugo LAPINA

Pôle Espoir d'OCCITANIE 2023-2024 :

- Site d'Auch (Bruno CARVALHO / XU Ji Peng) : Timéo MAURANGE-MARCO (2009, ASPTT Albi), Mathis FRAUCIEL-ESTAVES (TT Fronton), Julien ONDARSUHU (2009, CP Auch), Clara et Alicia LECOULANT (2009, Lescar TT), Eva PAGEZE (2010, ES Pouzac), Manon LELAIDIER (2010, Ping Saint Paulais), Etienne LACARCE (2010, CP Auch), Deyvan LEMAIRE (2013, Montpellier TT).
- Site de Montpellier (Stéphane LEBRUN / Florian MAILLARD) : Damien CASANE (2005, Montpellier TT), Mateo PAGEZE (2006, CP Auch), Julien LADOUX-MARTINEZ (2006, ASPC Nîmes), Maxence CHAMPAUZAS (2008, Istres TT), Alban CLOU (2010, St Orens TT).
- Site de Nîmes (Florian HABUDA) : Flora VAUTIER (2004 ASPCN), DUMITRU (2007, ASPCN), Quentin FIGUIERE-FABRE (2008, Montpellier TT), Gabriel SIMIAN (2009, ASPCN), Salomé LEPONT (2009, ASPCN).

Paul MARTINEZ

Directeur Technique et Administratif

Statuts & Règlements 2022/2023

La saison écoulée a connu au total 213 mutations dont 107 ordinaires et 106 exceptionnelles.

Au niveau des clubs, il faut noter la fin de l'entente Espalion – Onet et 2 fusions absorptions dans l'Aveyron avec Onet qui absorbe Sebazac et Lioujas qui absorbe Enraygues.

Dans la perspective de la saison prochaine où les statuts associatifs vont être modifiés, il est à prévoir une AG extraordinaire afin de les valider.

Je tiens à remercier une fois de plus Thérèse pour son implication et sa compétence, ainsi que les membres de la commission.

Bonne année sportive à tous.



Jean-Claude TURCHETTI
Président de la Commission S&R

Conseil de l'Ordre du Mérite Régional - 2022/2023



Cette année, nous avons fait six propositions pour le **mérite fédéral**. Nous sommes dans l'attente des conclusions du Conseil de l'Ordre Fédéral.

Pour ce qui est du **mérite régional**, ce sont au total 36 récipiendaires (11 en Or, 11 en Argent, 14 en Bronze) qui ont été récompensés (voir page suivante). Seuls 8 départements sur les 13 ont répondu à notre appel. Les autres, malgré plusieurs sollicitations y compris téléphoniques, n'ont proposé personne.

Pourtant, l'attribution du mérite est utile à plus d'un titre : elle encourage les bénévoles qui pratiquent et enseignent notre discipline, les soutient par les instances départementales, permet aux nouveaux bénévoles d'encourager leurs initiatives, apporte et propage l'expérience qu'ont acquise les plus anciens au cours de leur carrière sportive, donne à l'ensemble de ces prérogatives le moyen de récompenser le travail qu'ils ont essayé d'accomplir.

Tout cela concourt au développement de notre discipline, au même titre que les actions des diverses commissions qui animent et font avancer le Tennis de Table en Occitanie. Nous ne saurions qu'inciter tous les départements à faire des propositions à l'avenir afin de mettre sur un même pied d'égalité tous les bénévoles de la Ligue.

Pour remédier à ce problème et améliorer le bon fonctionnement de cette commission, il avait été décidé de partager la gestion des propositions des comités départementaux :

- François TURCHETTI est le référent pour les CD 30, 31, 32, 34
- Jean Claude DUCROS pour les CD 81, 82, 46, 48, 12
- Jean-Bernard DUBARRY et Michèle MARCEHAL pour les CD 09, 11, 65, 66.

La commission a contacté chaque président de CD qui a fourni le nom du responsable qui suivra les candidatures proposées aux référents du Conseil de l'ordre. Ceci se met en route à mon avis trop doucement. Deux réunions de la commission ont eu lieu à Auch dont une pour l'attribution des médailles.

La remise des médailles dans les CD est confirmée. La commission a répondu favorablement, il y a deux ans maintenant, à la demande de certains présidents de comité qui souhaitaient remettre ces médailles lors de leur AG départementale pour que les récipiendaires puissent profiter de leurs amis et personnalités locales et surtout, pour ne pas avoir à faire un long déplacement pour quelques minutes. De plus, ce moment en fin d'AG de ligue qui se veut convivial n'a pas la place qu'il mérite où on est souvent pris par le temps. D'un autre côté, c'est une remise de médaille régionale et elle a sa place dans ce contexte. L'usage montre qu'ils avaient raison. Ce mode de remise a satisfait tout le monde et nous l'avons donc reconduit.

Mérite Jeunesse et Sport

Nous rappelons que chaque Comité Départemental doit se rapprocher de sa DDCSPP pour obtenir les fiches de candidatures et faire des propositions.

De notre côté, nous avons fait une proposition de médaille de bronze à la DRAJES (promotion du 1er janvier 2024).

Jean Claude DUCROS, Président COMR
François TURCHETTI, J. Bernard DUBARRY et Michèle MARECHAL, membre de la COMR

Distinctions et médailles du mérite 2022/2023

Mérite Régional

Or

ALY-BERIL Béatrice
AURIENTIS Yannick
DIEBLING Lucien
DUBARRY Jean-Bernard
ESPARBES Jacques
LE GALES Loïc
MULSANT Philippe
OTGE René
PAILLET Dominique
SKENADJI Olivier
VIDAL Céline

PPC MALAUSE
ST PAUL D'ESPIS TT
POINTIS RTT
ASC AUREILHAN
ASC AUREILHAN
AV. MURETAIN TT
US RAMONVILLE
CAMARGUE TT
ST ORENS TT
ASPC NIMES
US MONTAUBAN TT

Argent

ADER Michel
BOYER Yves
BROUAT Michel
CUBERO Laurent
DOULS Gilbert
FAGES Jean-Louis
GALY Olivier
MARECHAL Michèle
OPEZZO Eric
PONTHIEU François
VIOLETTE Patrick

CP LECTOURE
PA CASTELNAUTT
NIMES STCESAIRE TT
CP AUCH
PPC LIOUJAC
TT GRAULHET
JS CUGNAUX/VILLENEUVE TT
TT CAMALES
TT PAYS VIGANAIS
AS MONTECH TT
ARGELES TT

Bronze

BARBEY Benoît
CHAUSSE Jean-Louis
DELJATTY Jean-Louis
DUMONT François
FERRARI Hélène
FURCATTE Jean
GADRIOT Jean-Claude
GALINIER Emmanuelle
GONCALVES Richard
PARIES Robert
RIGAUD Patrice
RUSSO Bruno
SENTGES Joël
WERLE Maryse

ASTT L'ISLOIS
ASPC NIMES
LABRUGUIERE FUN PING
QUINT FONSEGRIVES TT
TT PAYS VIGANAIS
CP AUCH
ARGELES TT
ASC MONTAUDRAN
VAUVERT OPP
AP D'ANDREST
TT BLAGNAC
US PLAISANTINE
CP LECTOURE
TT CAMALES